LAURETTE BERTHE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de l'EST

126 avenue du Général de Gaulle - 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
SIRET : 403 254 006 00014 APE : 6920Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Maison Familiale Rurale d'Auve

12 Route de Champagne
51800 AUVE

❖ Exercice clos le 31 décembre 2025 ❖

Rapport du Commissaire aux Comptes
Sur les Comptes Annuels

Aux adhérents,

I – Opinion :

En exécution de la mission qui m'a été confiée lors de votre assemblée générale, j'ai effectué l'audit des comptes de l'association Maison Familiale Rurales de Vertus relatifs à l'exercice clos le 31/12 /2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes sont au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II – Fondement de l'opinion :

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont plus décrites dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui me sont applicables, sur la période du 31 décembre 2025 à la date d'émission de mon rapport et notamment qu'il n'a pas été fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III – Justification des appréciations – Points Clé de l'audit :

En applications des dispositions de l'article L 823-9 et R 823-7 du Code de Commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations les plus importantes auxquelles j'ai procédé, selon mon jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués sur le cycle produits ;

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Je n'exprime pas d'opinion sur les éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV – Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents :

J'ai également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.
Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

V – Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels :

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

VI – Responsabilité du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels :

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toutes anomalies significatives. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulte d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 823-10-1 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent des fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

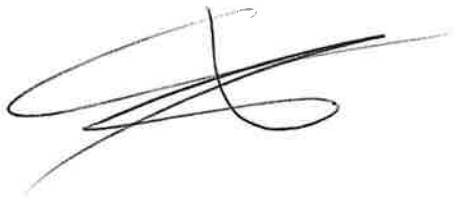
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.
  S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Châlons-en-Champagne, le 22 avril 2026

Madame Laurette BERTHE
Commissaire aux Comptes



BILAN - ACTIF

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ACTIF	Exercice du 01/01/2025 au 31/12/2025 Brut	Amort. & Dépréc.	Net	01/01/2024 au 31/12/2024
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	24 946,77	23 574,72	1 372,05	1 372,05
Constructions	1 394 824,51	943 404,41	451 420,10	183 847,82
Installations techn., matériel et outil. ind.	53 739,39	43 204,48	10 534,91	13 557,48
Autres	341 936,65	324 772,04	17 164,61	30 863,78
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	3 352,50		3 352,50	3 352,50
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	55,00		55,00	55,00
TOTAL (I)	**1 818 854,82**	**1 334 955,65**	**483 899,17**	**233 048,63**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours	2 402,00		2 402,00	2 569,45
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	68 066,79	11 270,41	56 796,38	78 891,37
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	37 208,97		37 208,97	45 223,96
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	153 263,14		153 263,14	33 549,94
Charges constatées d'avance				
TOTAL (II)	**260 940,90**	**11 270,41**	**249 670,49**	**160 234,72**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**2 079 795,72**	**1 346 226,06**	**733 569,66**	**393 283,35**

BILAN - PASSIF

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

PASSIF

		Du 01/01/2025 au 31/12/2025	Du 01/01/2024 au 31/12/2024
FONDS PROPRES			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Ecarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles		-3 037,98	-3 037,98
Réserves pour projet de l'entité			
Autres			
Report à nouveau		-60 090,01	-45 921,04
Excédent ou déficit de l'exercice		95 875,86	-14 168,97
	Situation nette (sous total)	*32 747,87*	*-63 127,99*
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement		427 221,50	199 922,23
Provisions réglementées			
	TOTAL (I)	**459 969,37**	**136 794,24**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés			
	TOTAL (II)		
PROVISIONS			
Provisions pour risques		32 483,08	
Provisions pour charges		7 648,08	7 638,14
	TOTAL (III)	**40 131,16**	**7 638,14**
DETTES			
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		80 227,35	112 018,58
Emprunts et dettes financières diverses		20 000,00	20 000,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		37 044,56	49 075,25
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales		53 249,92	28 299,57
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		22 267,16	12 044,01
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		20 680,14	27 413,56
	TOTAL (IV)	**233 469,13**	**248 850,97**
Ecarts de conversion passif	**(V)**		
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**733 569,66**	**393 283,35**

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Du 01/01/25 au 31/12/25	Du 01/01/24 au 31/12/24
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 100,00	1 460,00
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	679,60	
Dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service	336 255,67	294 542,35
Dont parrainages	*5 080,00*	
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	398 398,99	289 548,08
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		320,00
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	127,56	
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		44 488,44
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits	14 601,80	
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**751 163,62**	**630 358,87**
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises et autres achats	17 165,73	71 890,79
Variation de stock	167,45	-2 569,45
Autres achats et charges externes	191 825,87	147 074,61
Aides financières	500,00	
Impôts, taxes et versements assimilés	6 127,95	7 479,61
Salaires et traitements	274 672,02	322 449,50
Charges sociales	64 453,70	88 306,67
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	51 122,59	46 229,59
Dotations aux provisions	32 493,02	
Reports en fonds dédiés		
Autres charges	15 688,44	1 437,00
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**654 216,77**	**682 298,32**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**96 946,85**	**-51 939,45**
PRODUITS FINANCIERS		
De participation	2,78	
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	4,88	
Autres intérêts et produits assimilés	62,07	72,08
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	**69,73**	**72,08**
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 140,72	927,93
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	**1 140,72**	**927,93**
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**-1 070,99**	**-855,85**

51205 - MFR AUVE

COMPTE DE RÉSULTAT

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Du 01/01/25 au 31/12/25	Du 01/01/24 au 31/12/24
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**95 875,86**	**-52 795,30**
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion		12 874,02
Sur opérations en capital		29 033,00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)		**41 907,02**
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Sur opérations de gestion		3 280,69
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		**3 280,69**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		**38 626,33**
Participation des salariés aux résultats **(VII)**		
Impôts sur les bénéfices **(VIII)**		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**751 233,35**	**672 337,97**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**655 357,49**	**686 506,94**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**95 875,86**	**-14 168,97**

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 733 569,66 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 95 875,86 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Ces comptes annuels ont été établis le 02/04/2026.

Par ailleurs, nous apportons des précisions concernant les faits suivants :

Les comptes ne sont pas comparables suite au changement de plan comptable.

La Maison Familiale Rurale est un établissement privé qui dispense des formations par alternance et apprentissage de la 4ème au BAC. PRO. Aménagement Paysager.

Les financements de la structure sont les parents, les OPCO pour l'apprentissage, les subventions de l'état pour les élèves, et des subvention de la Région Grand-Est pour les investissements.

Provenance des financements :

- subventions du Ministère de l'Agriculture
- familles
- OPCO
- subventions de la région Grand-Est

Sont également mentionnés, les faits caractéristiques d'importance significative intervenus au cours de l'exercice ou de la clôture jusqu'à la date d'approbation des comptes par l'organe délibérant.

La facturation auprès des parents est effectuée en deux temps :

- 1ere facture de septembre à décembre (facturation au 31/12)
- deuxième facture de janvier à juin (facturation en juillet)

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la valeur liquidative.

Provenance des financements :

- subventions du Ministère de l'Agriculture
- familles
- OPCO
- subventions de la région Grand-Est

Les comptes annuels au 31/12/2025 ont été arrêtés conformément au plan comptable général défini par le règlement 2014-03 modifié de l'Autorité des Normes Comptables, complété du règlement ANC n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes liés à l'acquisition d'actifs ne sont pas incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations corporelles, et sont comptabilisés en charges.

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10-20 ans
- Agencement et aménagement des constructions	03-15 ans
- Installations techniques	01 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	01 à 10 ans
- Matériels et outillages	01 à 10 ans
- Matériel de bureau	01 à 07 ans

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

Les droits de mutation, honoraires, commissions, frais d'actes sur immobilisations financières (titres) et titres de placement sont incorporés dans les coûts des immobilisations.

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

51205 - MFR AUVE

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CADRE A	IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement	**TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	**TOTAL**			
CORPORELLES	Terrains		24 947		
	Constructions	Sur sol propre	1 029 853		584 330
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.	62 999		3 657
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		53 739		
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers	146 436		
		Matériel de transport	75 215		
		Matériel de bureau & mobilier informatique	120 286		
		Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	1 513 474		587 987
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations		3 353		
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières		55		
		TOTAL	3 408		
		TOTAL GENERAL	1 516 882		587 987

CADRE B	IMMOBILISATIONS		Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.	**TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles	**TOTAL**				
CORPORELLES	Terrains				24 947	
	Constructions	Sur sol propre		286 014	1 328 168	
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons			66 656	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				53 739	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers			146 436	
		Matériel de transport			75 215	
		Mat. bureau, inform., mobilier			120 286	
		Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL		286 014	1 815 447	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations				3 353	
	Autres titres immobilisés					
	Prêts & autres immob. financières				55	
		TOTAL			3 408	
		TOTAL GENERAL		286 014	1 818 855	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

51205 - MFR AUVE

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains		23 575			23 575
Constructions	Sur sol propre	864 982	873 678	844 130	894 531
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.	44 021	4 853		48 874
Inst. techniques matériel et outil. industriels		40 182	3 023		43 204
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.	138 865	2 169		141 034
	Matériel de transport	60 820	8 365		69 185
	Mat. bureau et informatiq., mob.	111 388	3 165		114 552
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	1 283 833	895 253	844 130	1 334 956
	TOTAL GENERAL	**1 283 833**	**895 253**	**844 130**	**1 334 956**

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. Immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net a la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

TABLEAU DES PROVISIONS

	Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
	TOTAL				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges		32 483		32 483
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires	7 638		7 638	
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges		7 648		7 648
	TOTAL	**7 638**	**40 131**	**7 638**	**40 131**
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations - incorporelles				
	Sur immobilisations - corporelles				
	Sur immobilisations - Titres mis en équivalence				
	Sur immobilisations - titres de participation				
	Sur immobilisations - autres immobs financières				
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients	11 270			11 270
	Autres provisions pour dépréciation				
	TOTAL	**11 270**			**11 270**
	TOTAL GÉNÉRAL	**18 909**	**40 131**	**7 638**	**51 402**
	Dont provisions pour pertes à terminaison				
	Dont dotations & reprises - d'exploitation		32 493		
	Dont dotations & reprises - financières				
	Dont dotations & reprises - exceptionnelles				

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

51205 - MFR AUVE

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	180		180
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	55		55
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	20 627	20 627	
	Autres créances clients	47 440	47 440	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 948	1 948	
	Etat & autres coll. publiques : Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres coll. publiques : Taxe sur la valeur ajoutée			
	Etat & autres coll. publiques : Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Etat & autres coll. publiques : Divers	14 948	14 948	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres) (3)	20 313	20 313	
	Charges constatées d'avance			
	TOTAUX	**105 511**	**105 276**	**235**

Renvols
(1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

(3) Créances reçues par legs ou donations

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	

PRODUITS À RECEVOIR

Le montant des produits à recevoir provient des OPCO pour les formations par apprentissage.

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	2 410
Autres créances	28 702
Disponibilités	
TOTAL	**31 112**

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) à 1 an max. à l'origine				
Emprunts & dettes etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine	80 227	80 227		
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)	20 000	20 000		
Fournisseurs & comptes rattachés	37 045	37 045		
Personnel & comptes rattachés	5 676	5 676		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	25 101	25 101		
Etat & autres collectiv. publiques Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, tax & assimilés	22 473	22 473		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	22 267	22 267		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	20 680	20 680		
TOTAUX	**233 469**	**233 469**		

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

La somme des produits contastés d'avance provient des regléments des OPCO pour les formations par apprentissage.

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	
Financiers	20 680
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	**20 680**

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 943
Dettes fiscales et sociales	9 372
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**13 315**

51205 - MFR AUVE

HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

COMMISSAIRES AUX COMPTES



Laurette Berthe
126 avenue du Général Charles de Gaulle
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Tél. : 03.26.68.54.17

LES EFFECTIFS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

La Maison familiale a une masse salariale brute d'un montant de 275 880.41 euros pour l'année 2025.

La direction est rémunèrée en fonction de la grille établie par l'UNMFR, en prenant en compte l'annciennete dans l'institution.

Tous les membres de l'Association sont bénévoles.

LES EFFECTIFS

Le personnel pour l'année 2025 :

- 1 directeur
- 1 secrétaire/comptable
- 1 animateur/surveillant de nuit
- 4 moniteurs (trices)
- 1 personnel de cuisine
- 1 apprenti moniteur
- 1 apprentie AVS

51205 - MFR AUVE

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Du 01/01/2025 au 31/12/2025

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
TOTAL		

LAURETTE BERTHE
Commissaire aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de l'EST

126 avenue du Général de Gaulle - 51000 CHALONS-EN-CHAMPAGNE
SIRET : 403 254 006 00014 APE : 6920Z

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES ASSEMBLEE GENERALE D'APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Maison Familiale Rurale d'AUVE

12 Route de Champagne
51800 AUVE

Rapport Spécial
du Commissaire aux Comptes

Aux adhérents,

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association, je vous présente un rapport sur les conventions réglementées.

Il m'appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont j'ai été avisée ou que j'aurais découvertes à l'occasion de ma mission, sans avoir à me prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient selon les termes de l'article R 612-6 du code de commerce d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.
J'ai mis en œuvre les diligences que j'ai estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'organe délibérant

Convention passée au cours de l'exercice écoulé

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L 612-5 du code de commerce.

Fait à Châlons-en-Champagne, le 22 avril 2026

Madame Laurette BERTHE
Commissaire aux Comptes